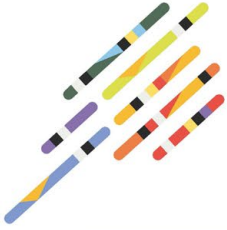


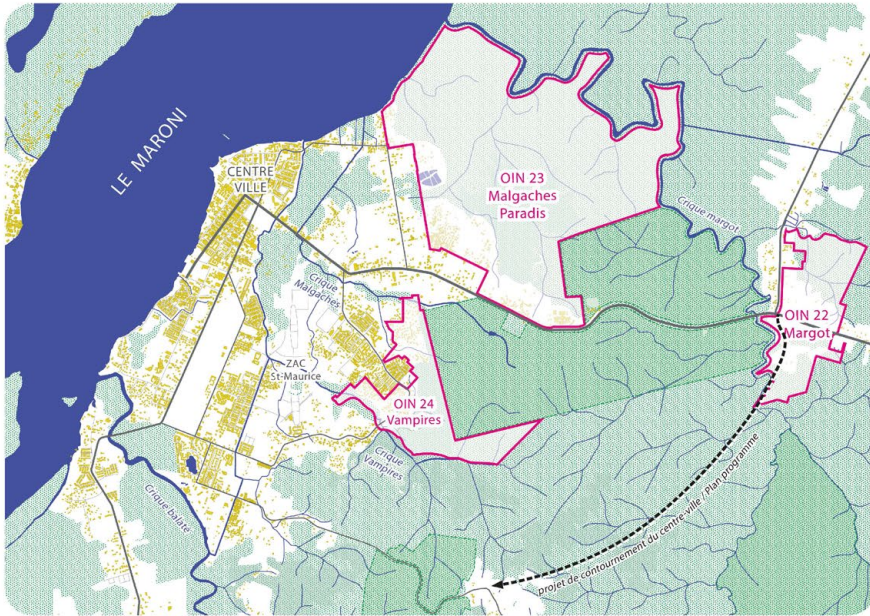
# 1 PROJET D'AMÉNAGEMENT



Ville de  
Saint-Laurent du Maroni  
Sèves de Guyane

# QUARTIER MARGOT

Commune de Saint-Laurent du Maroni - Secteur OIN 22



## UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

Situé à 7 km du centre ville, le secteur Margot est identifié dans la stratégie de développement régional pour l'accueil d'activités économiques. Le site a ensuite été retenu par l'Etat pour la construction de la nouvelle Cité judiciaire de l'Ouest Guyanais.

Le périmètre Margot fait aujourd'hui l'objet d'une Opération d'Intérêt National (OIN), parmi 23 autres périmètres en Guyane et 2 autres à Saint-Laurent du Maroni.

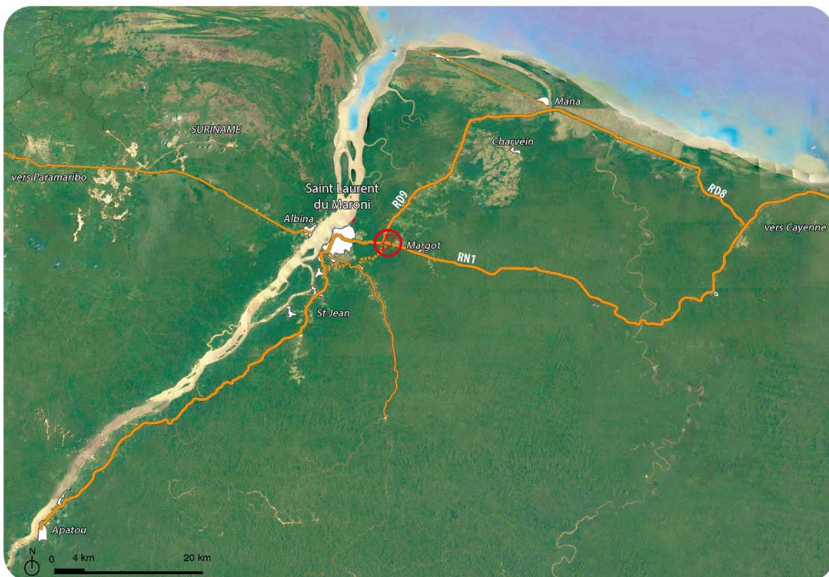
Le projet de Quartier Margot est le produit d'un travail multipartenarial (Etat, Ville, EPFAG, APIJ etc.), avec l'ambition de relever les grands défis de développement du territoire (en termes d'économie, d'équipements, de transport, de logements, etc.).

La programmation d'activités économiques, d'équipements et de nouveaux logements compose avec l'inondabilité de la plaine et les reliefs collinaires pour y inscrire l'armature et les diverses fonctions du futur quartier.

## UNE RÉFLEXION MULTISCALEAIRE

Sa situation à la croisée de la route Nationale 1 et de la RD9, au débouché du contournement projeté vers le sud en fait un périmètre absolument stratégique pour implanter les programmes d'activités économiques et d'équipements qui intéressent le développement de l'Ouest guyanais, d'Apatou à Mana.

À court terme, le réaménagement du carrefour existant pour sécuriser les échanges et amorcer le contournement, la construction du nouveau pôle judiciaire et pénitentiaire dont le chantier devrait débuter en 2023, et l'ouverture de deux zones d'activités économiques au sud de la RN1 vont donner le coup d'envoi de la transformation du secteur Margot. Une seconde phase d'aménagement prévoit l'amélioration du cadre de vie et le renforcement de l'offre d'habitat.



## UNE CROISÉE STRATÉGIQUE

La réflexion sur le quartier Margot a débuté à l'échelle du périmètre OIN (145 ha). Mais elle s'est vite élargie pour prendre en compte à la fois une situation privilégiée de carrefour d'entrée dans la future métropole de l'ouest guyanais et également celle de future centralité dans un faubourg habité pré-existant. Le Plan Guide d'aménagement propose une vision d'un avenir possible sur le long terme (cf. planches n°2 et 3). Document évolutif, il sera adapté et mis à jour au fur et à mesure des réflexions à venir.

Pour des raisons d'opérationnalité et de phasage, les études se concentrent aujourd'hui sur la partie sud du quartier pour assurer à court terme la desserte des activités et équipements projetés sur le secteur (cf. planche n°4).



# QUARTIER MARGOT

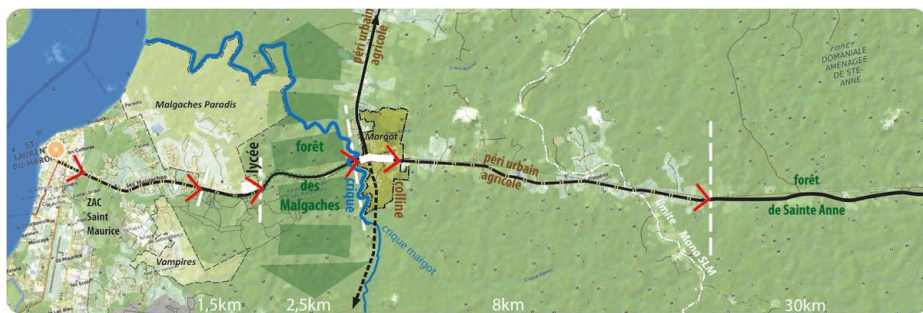
Commune de Saint-Laurent du Maroni - Secteur OIN 22

## DU FAUBOURG AU QUARTIER DANS LA VILLE ARCHIPEL

**1** le projet d'aménagement s'inscrit dans un paysage anthropisé et contraint : la crique Margot, sa plaine inondable et l'horizon de Saint Laurent découverts depuis le relief collinaire et à la croisée de routes à grande circulation, un faubourg habité, spontané, périurbain et agricole.

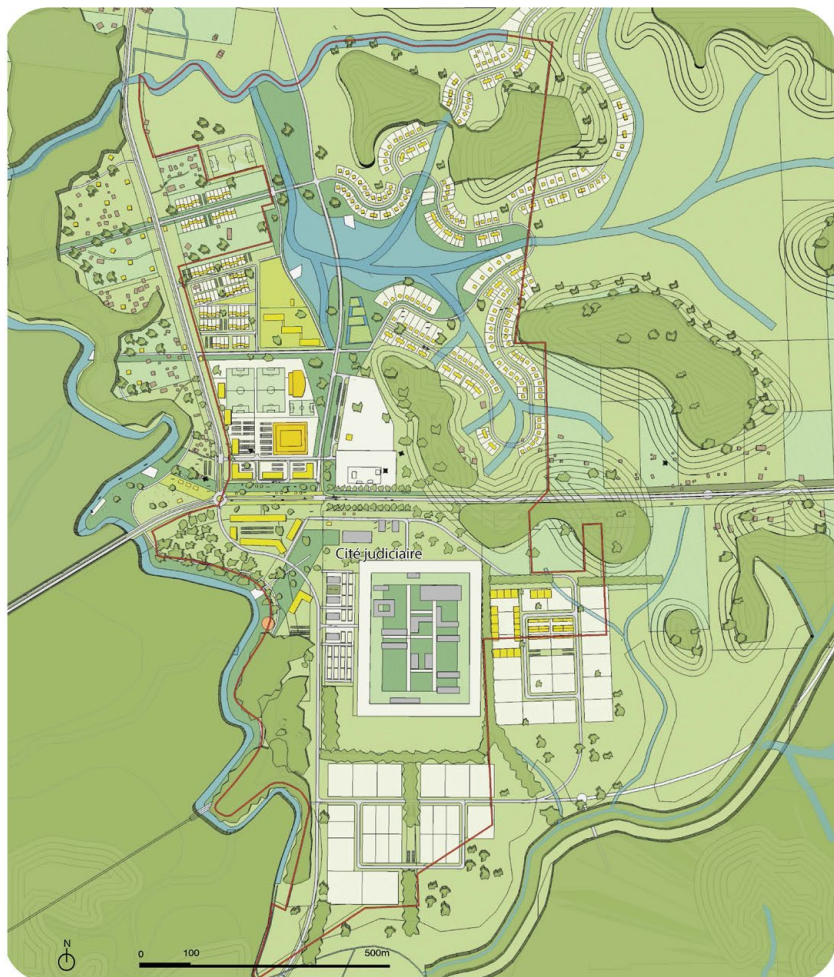


**2** l'arrivée sur la crique Margot marque l'entrée de Saint Laurent par la route et donne le signal d'une conduite pacifiée respectueuse de tous les modes de déplacements



**3** l'urbanisation s'accompagne de l'arrivée de nouveaux services urbains pour les habitants : amenée d'eau, itinéraires piétonniers et cyclables sécurisés, éclairage, commerces, école, terrains de sport... améliorent le cadre de vie des habitants du faubourg.

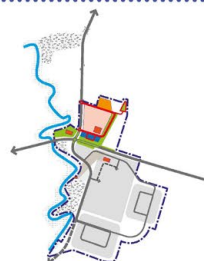
## PLAN GUIDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'OIN MARGOT



### LES ÉTAPES



1er temps : aménager sécuriser les échanges, apaiser la circulation et aménager le carrefour pour desservir au sud la Cité judiciaire et les Zones d'Activités Économiques



2ème temps : équiper installer autour du carrefour une centralité d'équipements et de services aux actifs et aux habitants avec l'aménagement d'une aire d'échange bus / taxico / autopartage, d'un Pôle sportif d'intérêt régional, de commerces et de services, d'un point d'information touristique...



3ème temps : habiter équiper et restructurer l'habitat existant, valoriser le cadre de vie des habitants et organiser le développement d'une offre nouvelle de logements à destination des actifs et des habitants du quartier et d'ailleurs...



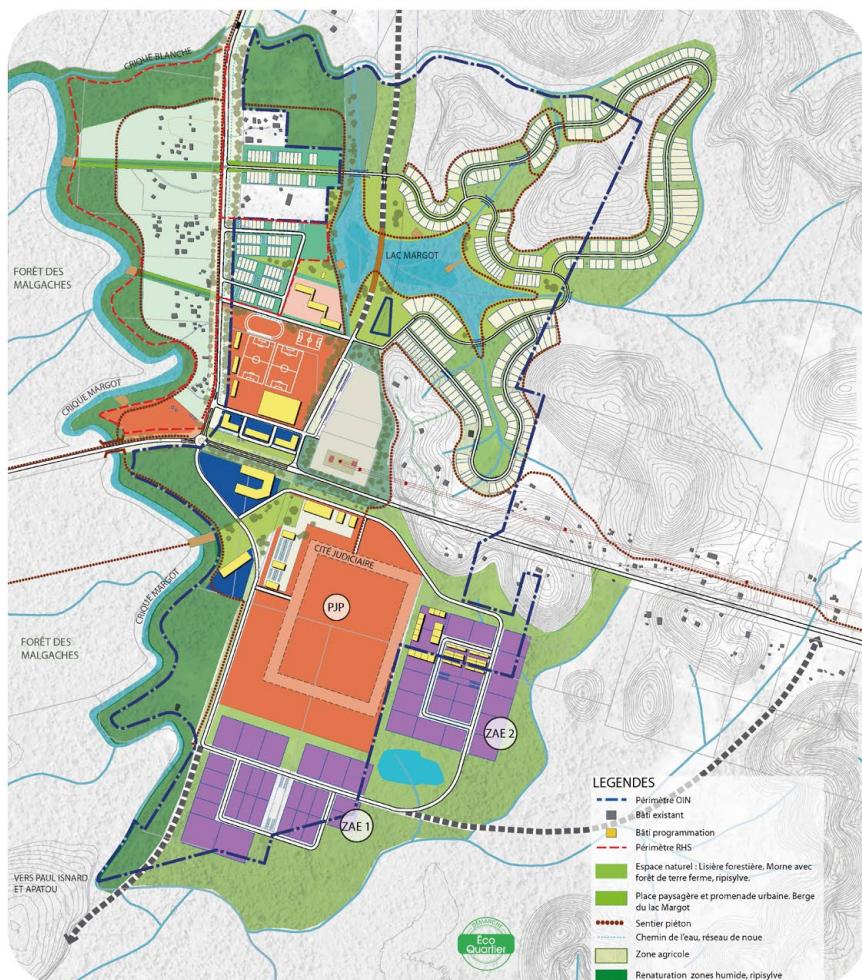
# QUARTIER MARGOT

Commune de Saint-Laurent du Maroni - Secteur OIN 22

## QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT MARGOT ?

1. Qualifier l'entrée de l'agglomération en proposant des infrastructures rayonnant à l'échelle du bassin de vie de l'Ouest Guyanais ;
2. Apporter des solutions d'implantation aux activités d'intérêt général nécessaires et non présentes localement ;
3. Répondre aux besoins du territoire, en termes de logements et d'équipements publics ;
4. S'inscrire dans un processus de concertation et de gouvernance partagée ;
5. Inscrire les opérations dans un démarche de qualité environnementale durable.
6. Offrir des espaces publics de qualité préservant la richesse naturelle et paysagère du secteur : valoriser les accroches physiques avec la crique Margot et le domaine forestier permanent de la forêt des Malgaches ;
7. Optimiser la gestion des ressources naturelles.

## UNE PROGRAMMATION MIXTE POUR UNE VILLE ÉQUATORIALE GUYANAISE DURABLE



UNE NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE EN VILLE  
CENTRALITÉ DE COMMERCES-SERVICES

3 PÔLES D'ÉQUIPEMENTS  
ÉQUIPEMENT PUBLIC DE RAYONNEMENT ÉTENDU,  
CITÉ DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ET RELAIS TOURISTIQUE

DEUX ZAE DIVERSIFIÉES POUR  
ACCUEILLIR LES ACTIVITÉS NÉCESSAIRES À  
AMORCER L'ÉCONOMIE DE L'OUEST GUYANAIS

AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU FAUBOURG  
(RACCORDEMENT AUX GRANDS RÉSEAUX)

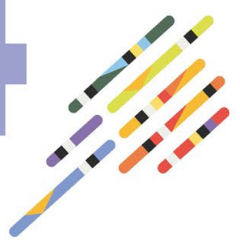
ALLOTISSEMENT POUR 450 LOGEMENTS  
(MAISONS DE VILLE ET LOTS LIBRES)

BIODIVERSITÉ : ÉVITEMENT ET PROTECTION  
DES HABITATS NATURELS REMARQUABLES  
(ZONES HUMIDES, CRIQUE MARGOT, MORNE...)

GESTION HYDRAULIQUE  
UN RÉSEAU DE NOUES ET DE BASSINS TAMPONS  
POUR DRAINER ET GÉRER LE RISQUE D'INONDATION



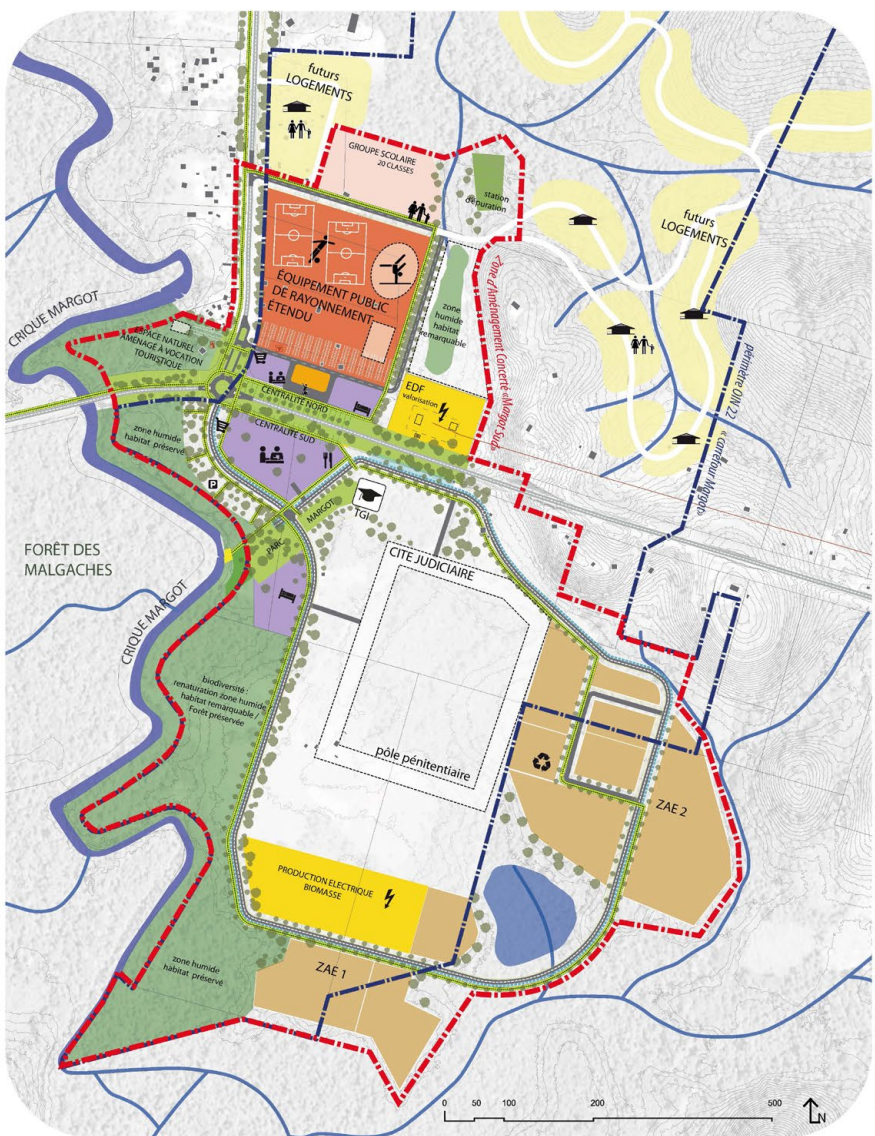
# 4 PROJET D'AMÉNAGEMENT



# QUARTIER MARGOT

Commune de Saint-Laurent du Maroni - Secteur OIN 22

## PROJET D'AMÉNAGEMENT ZAC MARGOT (SUD) À L'HORIZON 2030



PRÈS DE 50 HA DÉDIÉS AUX ÉQUIPEMENTS ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SCOLAIRE	ÉQUIPEMENT PUBLIC À RAYONNEMENT ÉTENDU
TRANSPORTS	TOURISME
COMMERCE ET SERVICES BUREAUX	CITÉ JUDICIAIRE
PME - TPE	ENERGIE
FILIERE BOIS	UTILITÉ PUBLIQUE
	CONSTRUCTION ET BTP

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Scannez le QR Code

OU

Rendez-vous sur :

- [www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)
- <https://www.democratie-active.fr/concertation-oin-22-margot/>

DES ESPACES PUBLICS AGRÉABLES À VIVRE EN MILIEU ÉQUATORIAL

Eco-Quartier

Le projet intègre une forte ambition environnementale et sera engagé dans la démarche ÉCOQUARTIER



Le parc Margot, sentier forestier, un ponton carbet sur la crique, espace de repos, de contemplation, de baignade